

Au Collège communal de
A l'attention du service population

Aux sociétés informatiques

Votre correspondant Stefan Van de Venster	T 02 518 20 74	Votre référence	Annexes
E-mail relations.exterieures@rrn.fgov.be	F 02 518 25 54	Notre référence III/32/7361/09	Bruxelles

Registre national des personnes physiques. – Mon dossier. – Déclaration de changement d'adresse (DCA).

Mesdames,
Messieurs,

Tout citoyen qui déménage doit déclarer ce changement d'adresse auprès du service population de la commune où il est inscrit, dans le cas d'un déménagement au sein de la même commune, ou, auprès du service population de la commune où il souhaite s'inscrire, dans le cas d'un déménagement vers une autre commune.

La déclaration de changement d'adresse peut se faire en se rendant personnellement au service population ou en la communiquant par courrier, par fax ou par e-mail.

Les services du Registre national développent actuellement une application permettant au citoyen de faire sa déclaration de changement d'adresse via le site web "Mon Dossier" (<https://mondossier.rrn.fgov.be>).

La commune concernée est ainsi informée de la déclaration grâce à une nouvelle transaction qui est intégrée à l'application population existante. Après vérification de la déclaration, le dossier de la (des) personne(s) concernée(s) par le déménagement peut être mis à jour et la procédure normale d'inscription peut être lancée.

Pour les communes participantes, l'application peut être lancée si elles satisfont aux conditions suivantes:

- La commune marque explicitement son accord à l'utilisation de cette application;
- La société informatique a apporté les modifications nécessaires au logiciel;
- La société est connectée au Registre national par le biais de l'application des Webservices (TCP/IP).

La commune n'est pas obligée de prendre part à cette application si sa préférence va à l'utilisation d'une application électronique propre ou d'un portail communal. Dans ce cas, un lien vers cette application figurera sur le site Web "Mon Dossier".

Je vous saurais par conséquent gré de communiquer les renseignements suivants au service Relations extérieures du Registre national et ce, avant le 31 janvier 2010:

Commune: ...		Code INS: ...
Prend part à l'application DCA du Registre national	OUI	NON
Dispose d'une application propre	OUI	NON
URL du site web communal ou de l'application DCA propre	...	

Planning de la mise en service de l'application DCA sur le site Web "Mon Dossier":

- Janvier 2010: communication de la documentation technique aux communes et aux sociétés informatiques;
collecte des informations des communes.
- Fin mars 2010: fin de l'adaptation de l'application population par les sociétés informatiques.
- Avril 2010: lancement dans un certain nombre de communes pilotes.
- Mai 2010: lancement dans les autres communes.

Ce projet cadre avec l'objectif du Registre national de considérer le citoyen comme un partenaire. Grâce à l'application "Mon Dossier", on garantit déjà une transparence maximale pour le citoyen au niveau du contrôle et de l'utilisation de ses informations. Grâce à cette application, il sera également impliqué dans la gestion de celles-ci.

J'ose dès lors compter sur votre entière collaboration dans le cadre du développement de cette application.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Luc Vanneste,
Directeur général